

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LUKOIL GEYSER M 46 LUKOIL GEYSER M 46

Code du produit : 572640

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : huiles hydrauliques

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : LUKOIL Lubricants Europe GmbH  
Ölhafen Lobau – Uferstr. 8  
1220 Wien  
Autriche

Téléphone : +43 (1) 205 222 - 8800  
Personne responsable/émettrice : info.product-safety@lukoil.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : +43 (1) 205 222 – 8800  
(5d/08:00 – 17:00)

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**  
Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

**Pas une substance ni un mélange dangereux.**

Conseils de prudence :

**Elimination:**

**P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.**

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Le matériel peut créer des conditions glissantes.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange  
Hydrocarbures  
Additifs

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
La classification comme cancérogène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 "Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène - méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthyl-sulfoxyde", Institute of Petroleum de Londres. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie. :			
huile de base - non spécifié*			>= 80 - < 100
2,6-di-tert-butylphénol	128-39-2 204-884-0 01-2119490822-33	Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau chaude et au savon.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.  
Appeler un médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Gêne gastro-intestinale  
Troubles gastriques/intestinaux  
Vomissements  
Pneumonie  
effets irritants

Risques : Peut provoquer une irritation des yeux.  
En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.  
L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

- 
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Le secouriste doit se protéger.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Les zones de danger doivent être délimitées et signalées en utilisant les signaux d'avertissement et de sécurité appropriés.  
Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
- Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Ne pas contaminer l'eau.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Éponger avec un matériau absorbant l'huile.
- Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

- Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

- 
- Conseils pour une manipulation sans danger : Prendre soin d'éviter de gaspiller ou de répandre le produit en le pesant, le chargeant et le mélangeant.  
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Le mélange peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors de transvasements. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un bac de rétention. Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Classe de feu : Feux impliquant des liquides et des substances qui peuvent devenir liquides. Comprend aussi les substances qui peuvent devenir liquides à températures élevées.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hermétiquement fermé.  
Conserver dans un endroit bien ventilé.  
Pour empêcher que les fuites ou les déversements ne se répandent, équiper d'un système de rétention des liquides approprié.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, des gaz, des oxydants solides, des produits qui forment des gaz inflammables au contact de l'eau, des produits oxydants, des produits infectieux et radioactifs.  
Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.  
Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, oxydants, des peroxydes organiques et des produits infectieux.  
Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium.
- Autres données : Éviter une exposition directe au soleil.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	VLE 8 hr (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
		VLE 15 min (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
	Donnée non disponible			
Remarques:	Donnée non disponible			

##### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Remarques:	Donnée non disponible	

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Veillez à respecter toutes les exigences locales et/ou nationales applicables en sélectionnant des mesures de protection destinées à un travail spécifique.

En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0,40 mm

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

Matériel : Viton (R)  
Délai de rupture : 480 min  
Épaisseur du gant : 0,70 mm

Matériel : caoutchouc butyle  
Délai de rupture : 120 min  
Épaisseur du gant : 0,70 mm

Matériel : Néoprène  
Délai de rupture : 60 min  
Épaisseur du gant : 0,60 mm

Remarques : Gants de protection conformes à EN 374.

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiée.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection de la peau et du corps : Porter un équipement de protection adéquat.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Équipement de protection personnelle comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection  
Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Veillez à respecter toutes les exigences locales et/ou nationales applicables en sélectionnant des mesures de protection destinées à un travail spécifique.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	liquide
Couleur	:	havane
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
<b>Point d'écoulement</b>	:	<b>&lt;= -33 °C</b> Méthode: <b>ISO 3016</b>
	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	<b>&gt;= 200 °C</b> Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Vitesse de combustion	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	:	<b>0,873 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)</b> Méthode: <b>DIN 51757</b>
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	< 0,01 g/l (20 °C)



## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

---

Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	non déterminé
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	46 mm <sup>2</sup> /s (40 °C) Méthode: ASTM D 445
Temps d'écoulement	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

Substances auto-échauffantes	:	Donnée non disponible
Sensibilité aux chocs	:	Donnée non disponible
Tension superficielle	:	Donnée non disponible
Indice de réfraction	:	Donnée non disponible
	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

##### Composants:

#### **|| huile de base - non spécifié\*:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: Aérosol  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

### **|| 2,6-di-tert-butylphénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 8.697 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

##### **Produit:**

irritation légère

Irritation non persistante

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

##### **Produit:**

Irritation non persistante

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Produit:**

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Pas d'effet de sensibilisation connu.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition: Inhalation

Pas d'effet de sensibilisation connu.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

##### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité in vivo : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

##### **Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

### Composants:

#### **|| huile de base - non spécifié\*:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Produit:

Effets sur la fertilité : Ces informations ne sont pas disponibles.

Incidences sur le développement du fœtus : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité à dose répétée**

#### Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

#### Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

#### Produit:

Donnée non disponible

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible  
(Toxicité chronique)

Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible  
les autres invertébrés aqua-  
tiques (Toxicité chronique)

**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu : Donnée non disponible  
aquatique

Toxicité chronique pour le : Donnée non disponible  
milieu aquatique

Données Toxicologiques sur : Donnée non disponible  
les Sols

Autres organismes impor- : Donnée non disponible  
tants pour l'environnement

**Composants:**

**|| huile de base - non spécifié\*:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100  
mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
L'information fournie est basée sur les données de subs-  
tances similaires.

NOEL (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): >= 100  
mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
L'information fournie est basée sur les données de subs-  
tances similaires.

Toxicité pour la daphnie et : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l  
les autres invertébrés aqua-  
tiques : Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
L'information fournie est basée sur les données de subs-  
tances similaires.

NOEL (Daphnia magna (Grande daphnie )): >= 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les algues : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL: 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Élimination physico-chimique : Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.  
Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

Impact sur le Traitement des Eaux Usées : Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non déterminé

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Ne pas décharger dans l'environnement.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Ne pas décharger dans l'environnement.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

13 01 10\*

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

15 01 10\*

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : non requis

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Remarques: Non applicable

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la



## LUKOIL GEYSER M 46

Version  
3.0

Date de révision:  
07.05.2018

Date de dernière parution:  
21.12.2015  
Date de la première version  
publiée: 25.03.2015

prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations : huile de base - non spécifié\*  
No.-CAS  
No REACH  
64742-54-7/01-2119484627-25;94733-08-1/01-2119527818-28  
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.